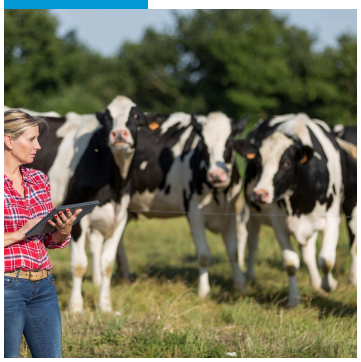
DÉBLOQUER DES FINANCEMENTS POUR LES COOPÉRATIVES À BUT NON LUCRATIF AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

















coop canada

Table des matières

Introduction et objectif 3

Contexte et exemples de coopératives à but non lucratif à succès, ayant des activités commerciales 4

Aperçu des obstacles 10

Meilleures pratiques et leçons apprises 11

Conclusion 12

À propos de Coopératives et mutuelles Canada 13

Introduction

Les coopératives sont un modèle d'entreprise éprouvé, conçu pour répondre aux aspirations et aux besoins économiques, sociaux et culturels communs de leurs membres. En tant qu'entreprises collectives, elles se distinguent par leur mission, leur gouvernance démocratique et leurs structures de propriété partagée (Coopératives et mutuelles Canada, 2025). Les recherches démontrent que les coopératives sont souvent plus résilientes que les entreprises traditionnelles, particulièrement en période d'instabilité économique (Merrien et al., 2021).

Au Canada, les coopératives qui redistribuent leurs excédents à leurs membres sont considérées comme des entreprises à but lucratif à des fins statistiques. Une coopérative à but non lucratif est définie comme une coopérative qui ne distribue pas à ses membres la totalité ou une partie de ses revenus excédentaires, considérés comme des trop-perçus ou des excédents (Innovation, science et développement économique Canada [ISED], 2025). Les coopératives à but non lucratif mènent souvent des activités commerciales qui génèrent des revenus stables tout en poursuivant des objectifs sociaux. Cependant, malgré leurs bases économiques solides, elles se heurtent à des obstacles pour accéder au financement, car elles ne correspondent pas au modèle de prêt traditionnel. Le fait de ne pas distribuer ces excédents n'empêche pas ces coopératives de fonctionner partiellement ou entièrement sur une base commerciale.

Objectif

L'objectif de cette note est de démontrer le potentiel économique des coopératives à but non lucratif exerçant des activités commerciales, de mettre en lumière les défis persistants auxquels elles font face pour accéder au financement, et de plaider en faveur de la mise en place d'outils financiers adaptés à leurs réalités d'affaires uniques.

Combler ces lacunes est essentiel pour favoriser la résilience économique, le bien-être des communautés et une croissance inclusive partout au Canada.
Les coopératives canadiennes devraient pouvoir accéder au capital nécessaire pour réaliser leurs projets et servir efficacement leurs communautés. Sans accès à un financement approprié, les coopératives ont du mal à démarrer et à prendre de l'ampleur, malgré leur capacité avérée à générer une valeur économique et sociale (Rosa, 2023).

Contexte

Il existe plus de 6 500 coopératives et mutuelles au Canada et les coopératives considérées à but non lucratif représentent 58 % de celles-ci (Duguid et Karaphillis, 2024). Dans cette catégorie, il y a des coopératives qui sont structurées comme des entreprises à but non lucratif mais qui génèrent des revenus par le biais d'activités commerciales évidentes. Elles visent notamment à:

- Créer des emplois et stimuler les économies locales, en particulier dans les communautés rurales ou mal desservies, où les entreprises traditionnelles peuvent rencontrer des difficultés à fonctionner. Un tiers des entreprises coopératives ont leur siège dans des zones rurales ou éloignées, tandis que de nombreuses autres ont des membres et des installations dans ces zones.
- Offrir l'accès à des produits et services essentiels que les entreprises traditionnelles à but lucratif risquent de négliger en raison de marges bénéficiaires plus faibles.
- Favoriser la résilience de la communauté. Au Canada, les coopératives sont généralement plus anciennes et plus grandes que les PME, avec un âge moyen de 44 ans contre 18 ans pour les PME (Rosa, 2023), ce qui prouve qu'elles sont des investissements communautaires viables et fructueux à long terme.

Exemples de coopératives à but non lucratif à succès, ayant des activités commerciales

Ces exemples ci-dessous donnent un aperçu de la diversité des activités commerciales entreprises par les coopératives sans but lucratif et montrent comment les coopératives sans but lucratif ayant des activités commerciales génèrent une croissance économique, créent et/ou conservent des emplois et des services dans leurs communautés.

Transport et stockage

- Coopérative de Transport Maritime et Aérien (CTMA) : Une coopérative de consommateurs cruciale, sans but lucratif, basée et desservant les îles isolées de la Madeleine au Québec. C'est l'entité au cœur de la chaîne d'approvisionnement et une bouée de sauvetage économique qui s'est taillé un rôle de premier plan dans le secteur du transport maritime au cours de ses 80 années d'existence. Elle offre un service de traversier et un service de transport de semi-remorques. La CTMA est devenue une force motrice de l'économie des Îles de la Madeleine et a contribué de manière significative au développement du tourisme. La coopérative est entièrement détenue, gérée et exploitée par des insulaires de la communauté.

Restaurants et commerces de détail alimentaire

- Le Pôle agroalimentaire de Lotbinière : Une coopérative de solidarité vouée au soutien de l'entrepreneuriat agroalimentaire et au développement socio-économique de la région de Lotbinière, au Québec. Le Pôle est un centre alimentaire indispensable qui offre une plateforme d'achat en ligne dédiée aux produits locaux, une épicerie locale au cœur du village de Lotbinière, un café et une boulangerie, une cuisine commerciale et un espace d'entreposage pour les producteurs membres, ainsi que le marché public de Lotbinière en été.
- Kitchen Collective : Il s'agit d'une cuisine commerciale et d'un incubateur culinaire à Hamilton (Ontario), à but non lucratif et à prix abordable, conçus pour offrir aux entrepreneurs en herbe un espace leur permettant de lancer ou de développer leur entreprise alimentaire sans avoir à supporter les dépenses liées à la construction ou à l'équipement d'une cuisine commerciale privée. Le Kitchen Collective sert de base aux entreprises alimentaires mobiles pour préparer leurs produits et organiser des événements ponctuels de vente au détail, aux chefs pour organiser des ateliers et des dégustations, et à tout petit producteur alimentaire local pour pratiquer son métier et acquérir de l'expérience dans l'industrie alimentaire.
- Coopérative du Café Cambio : Établie en 2004 en tant que coopérative de travail par trois femmes qui voulaient importer, transformer et commercialiser des produits certifiés biologiques et équitables à Chicoutimi, au Québec. L'importation de café équitable était le premier objectif, autour duquel se sont construites les autres facettes du projet, toutes participant à la même vision de changement social. Café Cambio s'est donc construit sous trois chapeaux à la fois : une micro-brûlerie, un restaurant et une salle de spectacle. Aujourd'hui, Cambio torréfie plus de 15 000 kg de grains de café par an, s'associe à plus de quarante entreprises locales et fournit plus de vingt emplois.

Tourisme

- South Shore Tourism Cooperative Limited : Utilisant une approche de développement économique local et communautaire, South Shore Tourism Co-operative est la première coopérative touristique régionale de la Nouvelle-Écosse. Elle a été créée en 2012 par un groupe de bénévoles issus d'entreprises et d'organisations liées au tourisme et des municipalités qui les soutiennent. Leur objectif est de travailler en collaboration par le biais de cette coopérative de consommateurs, afin de commercialiser la rive sud de la Nouvelle-Écosse en tant que destination touristique tout au long de l'année. La coopérative fait la promotion des petites entreprises, des festivals, des musées et des aventures sur la rive sud, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'occupants et les revenus des organisations membres. La South Shore Tourism Cooperative fournit l'infrastructure et les services nécessaires pour soutenir l'économie du tourisme, mettre en relation les produits touristiques avec les marchés potentiels et soutenir le renforcement des capacités dans le secteur.
- My Mountain Co-op (MMC): Une coopérative de ski communautaire à but non lucratif dont l'objectif est d'offrir des possibilités de loisirs par l'intermédiaire de la station de ski de Shames Mountain, à Terrace, en Colombie-Britannique. MMC a été créée sur la base d'une société à but non lucratif appelée Friends of Shames. Les skieurs et surfeurs de neige locale ont créé Friends of Shames en 2008 lorsque le propriétaire de la station de ski de Shames Mountain a voulu prendre sa retraite et a mis le centre de ski en vente. Sans acheteur, le centre de ski aurait fermé ses portes. Après de nombreuses recherches et consultations auprès de consultants et de la communauté, les Friends of Shames ont déterminé que le modèle de coopérative de services communautaires était la structure qui avait le plus de chances de maintenir le centre de ski de Shames à long terme. La MMC a été officiellement créée en février 2011. La communauté s'est réunie pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat de la station de ski par la MMC. En janvier 2013, la MMC est devenue le propriétaire officiel de la station de ski de Shames Mountain et la coopérative rend possible la pratique du ski à cet endroit.
- Parc Aventures Cap Jaseux : Le Parc Aventures Cap Jaseux, situé à Saint-Fulgence sur les rives du fjord du Saguenay, est une coopérative de solidarité fondée en 2002 pour gérer un site naturel légué à la communauté. Il propose une expérience immersive en nature à travers des activités de plein air comme le kayak de mer, la randonnée et offre des hébergements écotouristiques uniques (sphères suspendues, dômes vitrés, maisons dans les arbres). Le parc mise sur l'éducation environnementale et la valorisation du patrimoine naturel. Grâce à des investissements majeurs, le site est désormais accessible à l'année, avec des infrastructures modernes et écoresponsables. Le Cap Jaseux incarne une destination phare du tourisme d'aventure au Québec, alliant innovation, solidarité et respect de l'environnement.

Arts et culture

- Aron Theatre Co-operative: Un théâtre situé à Campbellford, en Ontario, qui a ouvert ses portes en 1947 en tant que cinéma construit à cet effet. En 2010, l'Aron Theatre Co-operative a été constituée en coopérative de consommateurs, car les membres de la communauté voulaient sauvegarder une entreprise qui offrait un accès local aux arts et à la culture. En 2011, elle a acheté le cinéma. La coopérative à but non lucratif fonctionne selon un triple principe, assurant la viabilité financière, la responsabilité communautaire et la gestion de l'environnement. La coopérative théâtrale est un espace appartenant à la communauté qui fonctionne et organise des événements grâce à la vente de billets.

Agriculture, sylviculture, pêche et chasse

- La Cloverbelt Country Meats Co-operative: Elle a ouvert ses portes dans les années 1970 à Oxdrift, en Ontario. En 2015, une coopérative sans but lucratif d'agriculteurs locaux a repris les rênes de l'entreprise. L'abattoir coopératif est un élément essentiel de l'infrastructure agricole de la région, au service des agriculteurs locaux qui élèvent du bœuf, de la volaille, du porc et de l'agneau. Les Premières nations et les communautés locales l'utilisent également pour la transformation du gibier sauvage. Cloverbelt Country Meats emploie actuellement 10 membres à temps plein et 13 employés saisonniers à temps partiel.
- La Harrop-Procter Community Co-operative: La coopérative forestière est une ressource vitale pour la petite communauté de Harrop-Procter, située sur la rive sud du lac Kootenay en Colombie-Britannique. Elle gère 11 300 hectares de terres publiques et exploite une petite scierie. La coopérative pratique une sylviculture fondée sur l'écosystème et vend des produits de bois d'œuvre directement à partir de sa scierie de Harrop. Chaque dollar dépensé en produits forestiers de haute qualité est un investissement dans la santé de la communauté.





Services publics et production d'énergie

- Blue Mountain Power Co-op (Rocky REA): Un fournisseur de services de distribution d'électricité à but non lucratif appartenant à ses membres, avec plus de 70 ans d'expérience dans la fourniture d'une énergie fiable à plus de 3 700 sites ruraux dans le centre-ouest de l'Alberta. Ses clients sont des sites ruraux résidentiels, agricoles, commerciaux, pétroliers et gaziers. En fournissant de l'électricité aux communautés rurales, Blue Mountain Power Co-op contribue à la prospérité et au bien-être de ses membres et de sa communauté. Blue Mountain Power Co-op estime que le fait d'opérer dans un cadre coopératif, combiné à des pratiques commerciales saines, est le meilleur moyen pour elle d'offrir une valeur inégalée à ses membres.









Services professionnels

- Le Consortium de coopération des entreprises collectives : Le Consortium est une coopérative de solidarité basée au Québec qui offre un centre de services partagés pour les coopératives, les mutuelles et les organisations à but non lucratif. Les services offerts vont des affaires juridiques à la comptabilité-finance, en passant par les ressources humaines, la santé et la sécurité au travail, la gestion de projet, la planification stratégique des affaires, la conception graphique, le mentorat et plus encore. Avec près de 80 professionnels couvrant plus de 20 domaines, le Consortium joue un rôle essentiel dans le renforcement et la construction de l'économie sociale en tant que fournisseur de services et d'expertises.
- Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) : une coopérative de de solidarité dédiée à l'accompagnement, au développement et à la promotion des entreprises collectives à travers le Québec. Forte de son enracinement coopératif et dans les régions du Québec, la CDRQ regroupe des membres issus de divers horizons — entreprises, travailleurs, partenaires — unis par une volonté commune de créer de la richesse partagée dans toutes les régions du Québec. Elle est reconnue pour son appui au démarrage et intervient ensuite à toute étape de vie des coopératives et entreprises collectives. À l'avantage de ses membres, la CDRQ bénéficie d'ententes stratégiques qui permettent de réduire le coût de ses services professionnels. Notamment, une entente majeure avec le Gouvernement du Québec permet d'offrir un soutien financier qui allège les frais liés à l'accompagnement, à la formation et au développement des projets collectifs.
- Support Services Group Co-operative Ltd (SSG): Créée en 1991, cette coopérative de consommateurs a été organisée pour servir les personnes handicapées et les aider en leur fournissant un soutien qui leur permet de vivre dans leur propre maison et d'être indépendantes. Pour ce faire, SSG propose aux habitants de Darmouth en Nouvelle-Écosse et des environs des services d'appartements accompagnés, des services de soutien à domicile par le biais de sorties récréatives, une aide pour les soins personnels, la vie quotidienne, la gestion de l'argent et bien d'autres choses encore.
- Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO): Créée à la fin des années 1970, cette coopérative basée à Gatineau, au Québec, fournit des services funéraires à moindre prix à ses 22 000 membres. Elle supervise 80 % des services funéraires de la région. La coopérative vise à offrir une approche humaine, personnalisée et sans pression des services funéraires.

Aperçu des obstacles

Le sondage 2023 Top Co-op Issues du Canadian Centre for the Study of Co-operatives a mis en évidence que le deuxième enjeu le plus pressant pour les dirigeants de coopératives est l'accès au capital et au financement. Cet enjeu demeure en tête depuis trois années consécutives, car la plupart des coopératives continuent de lutter contre le manque d'options pour mobiliser des capitaux au-delà de leurs bénéfices non répartis (Canadian Centre for the Study of Co-operatives [CCEC], 2023). Un manque de sensibilisation de la part des bailleurs de fonds potentiels, ainsi que des contraintes réglementaires et politiques, contribuent largement à ces obstacles.

- Lacunes en matière de sensibilisation et de compréhension : les institutions financières et les bailleurs de fonds potentiels manquent souvent de compréhension du modèle d'entreprise coopératif, en particulier des attributs et des atouts spécifiques des coopératives sans but lucratif, ce qui conduit à sous-estimer leur viabilité et leur durabilité à long terme. Le même rapport souligne que les institutions financières ont souvent une compréhension limitée du modèle coopératif, ce qui affecte négativement l'approbation des prêts, en particulier pour les coopératives en démarrage et les jeunes coopératives (CCSC, 2023). Les parties prenantes des coopératives expriment le besoin de " capital patient ", c'est-à-dire de sources de financement qui privilégient l'impact et la durabilité à long terme plutôt que les rendements financiers à court terme (CCSC, 2023).
- Contraintes réglementaires et politiques : Dans Ce que nous avons entendu : Consultations Motion-100, les parties prenantes ont fait part de leurs préoccupations concernant l'accès aux programmes et services fédéraux destinés aux entreprises, conçus pour soutenir les entrepreneurs canadiens lors du démarrage, de la croissance et de l'expansion. Les limites imposées aux coopératives comprennent des restrictions d'admissibilité aux principaux programmes fédéraux de soutien aux entreprises, qui sont axés sur les entreprises traditionnelles et les entrepreneurs individuels.





Bien que des mécanismes de financement existent pour les entreprises canadiennes, la plupart sont conçus pour les sociétés à but lucratif traditionnelles recherchant un rendement rapide sur leur investissement, et non pour les entreprises collectives comme les coopératives à but non lucratif. Bon nombre de ces dernières génèrent des revenus par leurs activités commerciales, mais lorsqu'elles cherchent à obtenir du financement pour leur croissance, leurs innovations technologiques ou leurs besoins opérationnels, elles se voient imposer un fardeau disproportionné pour démontrer la valeur de leurs projets. Les coopératives ne sont pas plus risquées que les entreprises traditionnelles, elles sont simplement structurées différemment. Elles bénéficient d'un enracinement communautaire solide et de systèmes de gouvernance éprouvés qui atténuent les risques financiers. Identifier et lever ces obstacles est essentiel pour créer un écosystème financier qui reconnaît les besoins et les forces distinctes des coopératives à but non lucratif. Une telle approche permettra de libérer du capital pour ces entreprises et de maximiser leur capacité à générer un impact économique, social et communautaire à travers le Canada.

Meilleures pratiques et leçons apprises

Le Canada peut s'inspirer des meilleures pratiques des pays qui ont créé un environnement favorable au secteur coopératif.

- Le Québec : Au Canada, le Québec constitue un modèle exemplaire pour la création d'un environnement favorable aux coopératives, aux entreprises sociales et à l'entrepreneuriat collectif. Il offre un cadre solide pour soutenir les coopératives et les entreprises sociales grâce à des politiques globales, des institutions spécialisées et des plans d'action pour l'économie sociale. La Loi sur l'économie sociale de 2013 reconnaît et légitime les besoins uniques des entreprises d'économie sociale, facilitant ainsi les interactions avec les institutions financières (Gouvernement du Québec, 2013). Des institutions telles que la Fiducie du Chantier de l'économie sociale offrent du capital patient spécialement conçu pour répondre aux besoins financiers uniques des entreprises sociales, y compris les coopératives. Des organisations comme le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) assurent la communication entre les organismes gouvernementaux et les entreprises d'économie sociale, améliorant ainsi l'accès aux ressources et aux programmes. Ces approches globales et collaboratives ont fait du Québec un chef de file dans le développement d'une économie sociale prospère (Mendell, 2009).

- L'Italie : L'Italie offre un exemple convaincant de modèle d'entreprise sociale en santé, dans lequel les coopératives jouent un rôle dans la prestation de services d'intérêts public. Dans ce contexte, une entreprise sociale en santé désigne une organisation qui combine des méthodes entrepreneuriales avec une mission axée sur la prestation de services sociaux et de santé essentiels. Les coopératives italiennes sont particulièrement actives dans ce domaine, notamment à travers les coopératives sociales, formalisés en vertu de la Loi 381/1991. Celles-ci se divisent en deux catégories : les coopératives de type A, qui offrent des services sociaux, de santé et d'éducation, et les coopératives de type B, qui favorisent l'emploi de personnes en situation de vulnérabilité à travers les activités commerciales (OECD, 2022). La législation italienne soutient ce modèle en offrant des mesures financières incitatives, notamment des réductions d'impôt, un taux d'imposition sur les sociétés allégées et des exemptions pour les dons privés. Ces mesures de soutien permettent aux coopératives de demeurer financièrement viables tout en remplissant un rôle social essentiel, ce qui en fait des acteurs clés du tissu social et économique italien (ICA-EU Partnership, 2021).
- Le Japon : Le mouvement coopératif japonais est ancien, le modèle coopératif connu sous le nom de teikei illustre l'agriculture soutenue par la communauté en facilitant les relations directes et collaboratives entre les consommateurs et les producteurs locaux (International Cooperative Alliance, n.d.).

Conclusion

La création d'un environnement financier favorable pour les coopératives à but non lucratif engagées dans des activités commerciales est essentiel pour maximiser leur impact social, économique et communautaire. Au Canada, l'expérience du Québec démontre clairement qu'une infrastructure financière favorable, des cadres politiques intégrés, des partenariats stratégiques et un renforcement ciblé des capacités atténuent considérablement les obstacles systémiques auxquels ces coopératives sont confrontées. Bien que les stratégies spécifiques puissent varier d'une région à l'autre, le principe sous-jacent reste le même : investir dans les besoins uniques du secteur coopératif et en faire une priorité améliore considérablement sa contribution à des objectifs économiques et sociaux plus larges, et garantit une économie dynamique, résiliente et inclusive pour tous.

Le financement des projets coopératifs au Canada constitue un levier stratégique pour les décideurs politiques et les institutions financières souhaitant faire progresser les objectifs de développement nationaux et régionaux. En soutenant les coopératives, les gouvernements et les bailleurs de fonds stimulent non seulement la vitalité locale, mais contribuent également à l'essor d'initiatives novatrices, ancrées dans les besoins sociaux, culturels et économiques des communautés.

En définitive, investir dans le modèle coopératif, ce n'est pas seulement investir dans l'innovation et l'inclusion—c'est adopter une stratégie à long terme visant à renforcer la résilience économique et la vitalité locale à travers le Canada.

À propos de Coopératives et mutuelles Canada

Coopératives et mutuelles Canada (CMC) est l'association nationale bilingue représentant les coopératives et les mutuelles de tous types, tailles et secteurs à travers le pays. Axée sur ses membres et guidée par sa mission, CMC rassemble de grandes entreprises coopératives, des associations provinciales, des fédérations sectorielles et des coopératives de première ligne afin de promouvoir une vision commune : une économie coopérative forte, inclusive et durable.

Nous œuvrons au renforcement du secteur en :

- faisant pression auprès du gouvernement fédéral pour créer un environnement plus favorable aux coopératives et aux mutuelles;
- promouvant et protégeant l'identité coopérative;
- favorisant les échanges et la collaboration par des activités de mobilisation et de sensibilisation.

